

J'ai raté un partiel

Par **Lylia**, le **03/05/2023** à **16:38**

Bonjour,

En me remémorant tous les examens que j'ai passé et que j'avais à passer, je me suis rappelée de la matière d'anglais juridique.

Mes partiels se termineront le 9 mai mais je ne sais pas comment j'ai eu un coup de stress.

Je me suis dit « mais le partiel d'anglais juridique est passé ou non ? ». Donc je suis allée vérifier mon emploi du temps, mauvaise nouvelle.

Il avait lieu le 21 avril. Je me suis rendue à tous mes partiels. J'ai toujours rendu des copies pleines et dans lesquelles je me suis appliquée. J'ai toujours été assidue lors de mes cours, bien que je souhaite me réorienter dans une toute autre faculté.

Mon S1 n'a pas été validé dans toutes les matières, et je suis sûre que le S2 non plus.

Étant élève boursière, qu'est-ce que je risque ?

Suis je obligée de me rendre à tous les rattrapages sachant que je veux vivement me réorienter ?

Merci à celles et ceux qui me répondront.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/05/2023** à **07:43**

Bonjour

Il faut tout de suite vous mettre en rapport avec votre scolarité pour vous expliquer. Ils comprendront peut-être et ne feront pas remonter l'information au CROUS. Si votre absence a déjà été remonté, il faudra alors contacter le CROUS, ils pourront aussi comprendre.

Toutefois au niveau des examens, cette absence qui sera considéré comme injustifiée et vous rendra défailante pour le S2. Vous allez devoir repasser tous les CCF du S2 en seconde chance.

Mais là aussi il faut échanger sur ce point avec la scolarité car chaque fac à son propre fonctionnement.